



La Ville de Trois-Rivières offre des services à une population de plus de 135 000 citoyens. Ville historique et universitaire, elle est la capitale administrative de la Mauricie.

Nous cherchons à combler un poste de :

**COORDONNATEUR(TRICE) - GESTION DU
PORTEFEUILLE IMMOBILIER
Concours 2016-412-A
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN
POSTE CADRE, PERMANENT À TEMPS COMPLET**

Sous l'autorité du (de la) coordonnateur(trice) développement immobilier, la personne titulaire du poste planifie, coordonne et encadre les activités et les ressources relatives à la gestion immobilière municipale. Il coordonne l'ensemble des étapes d'acquisition et de disposition d'immeubles avec les diverses directions concernées.

Exigences

Baccalauréat en droit ou en administration des affaires jumelé à un certificat en gestion urbaine et immobilière ou équivalent.

Cinq années d'expérience pertinentes dans les attributions.

Être membre en règle d'un ordre professionnel est un atout.

Qualifications et habiletés requises

Habiletés en planification administrative.

Compétences en planification et gestion.

Leadership, vision et sens stratégique, esprit d'analyse et de synthèse.

Innovation, initiative, autonomie et dynamisme.

Excellente communication verbale et écrite.

Capacité de mobiliser positivement ses collaborateurs.

Forte préoccupation à l'égard des besoins Ville et des organismes du milieu.

Capacité à travailler dans un environnement informatisé.

Facilité à travailler en équipe.

Nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux compétitifs.

Le salaire se situe entre 76 251 \$ et 95 314 \$ annuellement.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le 20 juillet 2016 à 16 h 30, **en spécifiant le numéro de concours** (dans l'objet) :

par courriel à : ressourceshumaines@v3r.net

par la poste à : Ville de Trois-Rivières, Direction des ressources humaines,

Concours 2016-412-A

C.P. 368, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

Nous remercions de leur intérêt toutes les personnes qui soumettront leur candidature, cependant, **nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.**

Nous nous réservons le droit de faire passer des tests dans le cadre de l'évaluation des candidatures.

La Ville de Trois-Rivières applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leurs candidatures.